L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau : 75 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 12 AVRIL 1891.

PETITES ANNONCES.

C. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 32 rue de l'Union, entre Carondelet et St Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacienne imprimées et composées depuis 25c. le mille. 18 mars—1 an

JOLI choix d'articles religieux, spécialités pour les Communiants, chez Mme Jacob, 17 Baronne. 5 avril—dim

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dimf

MMES Godin & Hurtrant, robes et confections, demandent des ouvrières et apprenties, 17 Bourbon. 11 av—2f

DEMANDES.

ON demande—Une jeune fille sachant coudre, pour apprendre à faire des gilets de commande, rue Royale 164. 12avril—1f

ON demande des leçons espagnoles; adresses aux H. E., l'*Abeille*. 12 avril—1f

A VENDRE—Un wagon plein de beaux chevaux, à bon marché. Exposition Boulevard, terminus de la ligne de chars Prytania. 8 av—7f

PERDU.

PERDU—Hier au soir 48 heures, un portemonnaie contenant $135 en billets de banque, depuis 201 rue de Chartres, passant par la rue Moliton, allant au Marché à la viande, numéro 121. Récompense, moitié à moitié à celui qui le rapportera. M. J. B. Piéourcat, 201 rue de Chartres. 12 avril—1f

A VENDRE.

A VENDRE.—Maison neuve, 7 chambres, 2 gas partout, chambre à bain, lavoirs en fer, ayant tout autour le pavage Schillinger, 20 oranges, autres arbres fruitiers, 85 pieds de face, 162 de profondeur. S'adresser No 231 rue Laurel. 12 avril—1f

A VENDRE — Une manufacture faisant d'excellentes affaires depuis quinze ans. Un capital de quatre à cinq mille piastres requis sans les gains de deux années convenables. Les meilleures raisons motivent cette vente. S'adresser B., Boîte 687, P. O. 9 avril—1f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Zenon Kiar vs E. F. Ward.
Henry Kiar vs le même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—Nos 14,458 et 214,483—En vertu de deux writs de fieri facias émis aux adressés par l'Hon Chas H. Lavilleboivre, Juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'encan, aux écuries de W. B. Leonard, No 70 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 avril 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

(1) Un cheval de course sorrel, nommé Arthur Lyon.

Saisi dans les affaires ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 avril—10 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

Succession de William Bond.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 31,660—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Philip Rieffer, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS,
12 avril—12 17 22 Greffier.

Succession de Conrad Stumpf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 32,148—Division A—Attendu que Mme Veuve Conrad Stumpf a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Conrad Stumpf, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
11 avril—11 16 20 Greffier.

Succession de Lafayette Folger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 6,338—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Ferdinand W. Folger, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
4 avril—4 9 12 Greffier.

L. Dalcour vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,271.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire d'avoir dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par David Jung, syndic provisoire de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS,
2 avril—2 7 11 Greffier.

Succession de George Dietrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,935.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George Dietrich, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
7 avril—7 12 16 Greffier.

Succession de Hugh Campbell et Winnifred Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,584.—Division B—Attendu que William McCloskey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Winn fred Campbell, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Savril—8 12 17 Greffier.

LE ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30,798—Division B—Succession de David H. Syme—Attendu que Mme Mary A. Syme, femme de Frederick J. Syme, ci-devant, une résidente de la ville et de l'Etat de New York, gardienne du mineur Sydney Allen Syme, a fait application à cette cour pour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant au dit mineur.

Avis est ici donné à qui cela peut concerner de donner les raisons dans les trente jours de la première publication de cet avis pourquoi l'application de la dite gardienne ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 1 ne., 2 avril 1891.
HUGUES J. LAVERGNE,
Savril—3f av 30 Député greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

LE ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,454.—Division—Albert C. Marchal vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionnaire Albert C. Marchal soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'un témoin des dits créanciers soit convoqué, et tenu pardevant John F. Coffey, esq. notaire, en son bureau, No 188 rue Commune, en cette ville, mercredi, le 22me jour d'avril 1891, dans le but de prendre en considération et de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur sa conduite de décharge du dit pétitionnaire et toutes autres affaires qui pourraient être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Martin Voorhies, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 17 mars 1891.
(Signé) ALBERT VOORHIES,
Juge.
Pour copie conforme :
JOHN F. COFFEY, Député Greffier.
Mars—18 18 28—avril 4 12

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 11 AVRIL—CLASSE No 185
Tirage de 4 heures P. M.

78	31	22	28	5	72	17	48	6	29	85	36	52

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 11 avril 1891—4 heures P. M.
J. A. K. ROUSSEAU,
W. P. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus et lus tout temps dans toutes nos agences

ATTRAIT SANS PRECEDENT

Plus d'Un Million distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et a* 'autorisée et été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires qui lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages **mensuels** et **semi-mensuels** qui ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, affectés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous président à tous les tirages mensuels et semi-mensuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

H. M. WALMSLEY, Pres La. Nat. Bank
P. HANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest, Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 14 AVRIL 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
200 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de ... $500, soit	50,000
100 Lots de ... $300,	30,000
100 Lots de ... $200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	99,900
999 Lots de $100,	99,900
3,134 Lots se montant à	$1,054,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquels nous paierons tous les frais et ne prélèverons que les frais d'expédition des **BILLETS** et des **LISTES DE LOTS** envoyés à nos correspondants.

Adresser à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donner l'adresse en plein et faire la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mille à Paris des Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants, et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales néanmoins continuent à livrer toutes lettres **ORDINAIRES** adressées à Paul Conrad, mais elles ne feront pas parvenir les lettres **ENREGISTREES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées gratuitement à tous les agents de localités après chaque tirage au nombre voulu, par Express, **sans frais aucuns.**

ATTENTION—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera, et vigueur envers et contre tout, **CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.**

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 Juillet a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, si oui ou non la Loterie serait continuée de 1895 à 1915. L'impression générale est que **LE PEUPLE SERA RAVORABLE A CETTE CONTINUATION.**

N. B.—Les billets pour le tirage du mois d'Avril, et les tirages suivants, porteront la signature de son nouveau président PAUL CONRAD.

Il n'existe aucun système de loterie ou maison de banque, dans aucun pays, qui puisse rivaliser avec le système de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'actions et de réclamations. Succession de Robert Carey Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,653—En vertu d'un ordre de vente en date du 2 avril 1891, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° 3 actions du fonds-capital de la New Orleans Sugar Exchange.

2° 4 actions du fonds-capital de la Louisiana Printing and Scale Company.

3° 1 action du fonds-capital du Audubon Driving Park Club.

4° 2 actions du fonds-capital de la New Orleans Safe and Lock Company.

5° Réclamation contre A. Baumas; Lancaster, Ohio, pour $16 23.

6° Réclamation contre Barrett, Shams & Co; Gaffney, S. C. pour $57 76.

7° Réclamation contre J. J. & J. B. Maddox; Atlanta, Gle. pour $32 50.

8° Réclamation contre Mandeville & Wilson; Nlle-Orléans, pour $201 50.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8a vril—3 7 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, par le Shérif Civil,

Du local No 47 rue Conti, coin Passage de la Bourse;

Des Cottages désirables Nos 905, 907 et 909 rue Magazine; et

De la magnifique Résidence connue comme le No 205 rue Huitième, coin de la rue Chestnut.

Plans devant être exposés à la Bourse.

John T. Hardie et als. vs. Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,529—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans la Ville, le SAMEDI, 2 mai, 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, le tout ensemble et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, ponceaux, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie.

1° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le 3me District, carré d'îlet borné par les rues Conti Chartres, St-Louis et la Pelouse de la Bourse; il forme le coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse, mesurant, plus ou moins, dix sept pieds de façade rue Conti, sur une profondeur et façade Passage de la Bourse, de cinquante-cinq pieds.

Les améliorations qui y sont consistent de cette bâtisse en briques à trois étages, solidement bâtie, connue comme le No 47 rue Conti, maintenant occupée comme café, avec un bon loyer.

2° Trois certains terrains situés dans le 6ième district de cette ville, carré d'îlet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Toledano, Magazine et Camp, et désignés par les Nos 4, 5 et 6, et mesurant comme suit : le terrain 4, trente-deux pieds de façade rue Magazine, sur cent-soixante-un pieds huit pouces de profondeur, le tout plus ou moins et les terrains 5 et 6 mesurant, chacun, trente-deux pieds de façade rue Magazine, sur cent-soixante pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Les bâtisses sur les lots Nos 4 et 5 consistant de ces beaux cottages Nos 905 et 907 rue Magasins, et les bâtisses sur le lot No 6 de ce magnifique cottage à un étage, avec bâtisse dans le fond à deux étages, connu comme No 909 rue Magasins.

3° Quatre certains terrains situés dans le dit quatrième district, dans le carré d'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 17, 18, 19 et 20, sur un plan de Moellhausen, voyer, le 4 mai 1844, et déposé pour référence en l'étude de L. Hermann, ancien notaire, et mesurant conformément au plan. Les dits terrains 17 et 18, chacun, trente-un pieds onze pouces de façade rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles; et les terrains 19 et 20, chacun trente-deux pieds de façade rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 20 forme le coin des rues Huitième et Chestnut.

Les bâtisses et améliorations sur cette propriété forment cette très attrayante et désirable résidence, connue comme No 205 rue Huitième, avec de beaux jardins et terrains; étant une des plus belles propriétés du Quatrième District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mars—7 14 21 28 avril—2 9 1.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. A. Voigt vs J. J. Loeb.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,007—En vertu d'un writ de fieri facias émis à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans la Ville, le SAMEDI, 2 mai, 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de John J. Loeb à la propriété suivante, savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle, Grands-Hommes et Urspa. Troisième District, mesurant, mesure pleine, cinquante pieds de face à la rue Union sur cent quarante-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Et particulièrement son usufruit à vie de la dite propriété d'après un jugement de la Cour Civile de District, rendu le 13 novembre 1890, dans la succession de Mme Margaret Buhler, épouse de John J. Loeb. No 31 341, Division D.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31mars—31—avril 7 14 21 29—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée rue Pierre entre Canal et Crossman (la rue à l'intérieur étant la rue Delta.

Henry Schultz vs. Francis P. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,383.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Canal, Crossman et le Chemin Public, maintenant rue Delta, et désigné comme lot No 5 ou l'îlet No 15, sur un plan dressé par L. Pilié, voyer, le 20 mai 1848, et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville, d'après lequel dit plan le dit lot mesure vingt-quatre pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes égales et parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de Mme Suzanne E. Dupître d'après un acte passé pardevant T. Ker, notaire, le 26 décembre 1884. (Bureau des Aliénations, Livre 121, Folio 278.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mars—24 31 avril 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Antonio Aguati vs le Succession et les Héritiers de A. Christian et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,913—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Joséphine Gautier à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 avril 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de Mme Joséphine Gautier, en et à la propriété ci-après désignée, savoir :

Un certain terrain dans la Quatrième District de cette ville, îlet borné par les rues Annonciation, Clippewa, Huitième et Neuvième, portant le numéro municipal 76 de la rue Huitième et désigné comme le terrain No 11, dans le dit îlet, mesurant, mesure pleine, quarante pieds de façade rue Huitième, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 18

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Le certifie par le présent que le 28me jour de février 1891 jugement a été rendu en cette cour dans le procès ci-dessous intitulé, dans le langage et les chiffres suivants :

Interdiction de Benedetto Onorato, No 32,076. —Dans l'affaire du jugement en jour présent, Joseph Hornpp, Esq., pour le plaignant, et le juge A. L. Tissot entendu ad hoc pour le défendeur, après avoir entendu les témoignages, plaidoiries et conseillers, les lois et les témoignages étant en faveur du plaignant—

"Il est ordonné, adjugé et décrété que Benedetto Onorato soit et est déclaré par le présent arrêt d'aliénation mentale et est incapable de prendre soin de sa personne ou de ses biens, et qu'il soit et est par le présent décrété être un interdit. Les frais de cette procédure devront être prélevés sur ses biens."

Jugement rendu le 26 février 1891,
Jugement signé le 3 mars 1891.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 3me jour de mars de l'an de grâce de Notre Seigneur, mil-huit-cent-quatre-vingt-onze.

(Signé) EUG. D'HÉRETÉ,
Député-Greffier.
mars 18—18 25 28 avril 11 17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 30,444—Division A—Paul J. Christian vs ses créanciers—Ordre de Cour—Aux créanciers de Paul J. Christian et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, salut.—Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une séance comme créancier dans cette affaire, au bureau de Cons Villeré, Esq., Notaire, le 16me jour d'avril 1891, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit Paul J. Christian, insolvable; élire un syndic, voter pour ou contre la décharge du dit insolvable, et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises.

A Nouvelle-Orléans, 9 mars 1891.

Par ordre de l'honorable
CHAS. W. ELLIS, Juge.
JAS. O. RANKIN Député Greffier.
11 mars—11 18 avril 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Ménage et Effets mobiliers.

Montre en or, Bijouterie, Trompette en argent, Balances à coton, Trucks et Presses, Presse à emballage, Camion, Coffre-fort, Prélarts, etc.

—Dans l'affaire de—

Veuve Charles Hemard vs. Alfred O. Hemard et als.

VENTE EN PARTAGE.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON, W. I. Hodgson, encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—JEUDI, 16 avril 1891, à 10 1/2 heures A. M., au No 200 de la rue Howard, entre Calliope et Clio, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 19 février 1891, et signé le 24 février 1891, dossier No 31,850, dans l'affaire de Veuve Charles Hemard vs Alfred O. Hemard et als pour effectuer un partage, à l'enchère publique, il sera vendu :

Un grand assortiment de meubles de ménage et d'effets mobiliers, montre et chaîne en or, bijouterie et un porte-voix en argent; aussi, un appareil de Plakette à coton tel que : 4 Presses, une Presse à emballage, des balances, des trucks, un float, un coffre-fort en fer, du vieux fer, etc. Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
5 avril—5 9 12 au 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un emplacement de choix pour bâtir avec bâtisses en bois à deux étages,

No 601 rue Carondelet, entre les rues Douxième et Troisième.

Terrains 43x120 pieds.

Dans l'affaire de
Marie Agnes Guiffria vs Catherine McWalters et als.

Pour un partage.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. F. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 19 mars 1891 et signé le 24 mars 1891, dossier No 32,108 dans l'affaire de Mary Agnes Guiffria vs Catherine McWalters et als, pour un partage, il sera vendu, à l'enchère publique :

No 601 RUE CARONDELET.

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 246, borné par les rues Carondelet, Baronne, Douxième et Troisième, lequel comprend tout le lot primitif No 6 et la partie supérieure du lot primitif No 7, et mesure ensemble 42 pieds 7 pouces et 5/8 ligne de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le tout d'après un plan qui peut être vu à l'androit de la vente.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois recouverte ardoises & deux étages, ayant 6 chambres, convenable pour une cuisine, bâtisse dans le fond, cl-cuse, hangar, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant et la balance à un et deux ans du jour de la vente, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses de garanties usuelles, 10 pour cent comptant sera payé par les lieux, et l'acquéreur assumera les taxes de 1891 en outre de son enchère

Acte de vente pardevant John Bendernagel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 23.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN ET RÉSIDENCE

Coin des rues Constance et Poeyfarré.

Et une propriété rue Constance, entre Poeyfarré et Delord.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Ellen Maher, veuve de Denis Maher.

No 32,155—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divis on "E", en date du 6 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divis on "E", en date du 6 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans la Ville, le SAMEDI, 2 mai, 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, le tout ensemble et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, ponceaux, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie.

1° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le 3me District, carré d'îlet borné par les rues Conti, Bonnet, Claiborne et Commercial Place, mesurant 29 pieds 9 pouces de façade rue Conti, sur une profondeur de 93 pieds 7 pouces, entre lignes parallèles, ayant l'usage d'une allée sur le côté près la rue Poeyfarré en commun avec les deux autres lots ou portions de terre formant la façade des lots 13 et 14, sur un plan dressé par G. T. Dunbar, 12 novembre 1846, et déposé en l'étude de G. W. Cheirsy, notaire, conformément au plan No 40, du livre des plans No 2 et la dite allée étant une portion de la dite ci-dessus décrite et mentionnée.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent d'une résidence en bois à deux étages, ayant cinq chambres, etc., connue par le No 107 rue Constance.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans, à raison de 8 pour cent par an, et toutes les autres clauses ou usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs adjudications, toutes les taxes dues et exigibles en 1891, et un dépôt de dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente au frais des acquéreurs pardevant Jules Lefebvre, notaire.
17 mars—17 24 31—avril 4 11 18

PAR BAUMGARDEN & FRIEDICHS

Propriété Rémunérative.

Résidences Doubles à Deux Etages

Nos 65 et 67 rue Derbigny,

et 204 rue Conti près Derbigny.

Successions de M. et Mme John Jacob Burkhardt.

No 31,375—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—SAMEDI, 25 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 17 mars, 1891, et rendu dans la succession intitulée, la propriété foncière ci-dessous décrite, à savoir :

1° **La résidence en bois, double, à** deux étages et d'un bon rapport, Nos 65 et 67 rue Derbigny, près Conti, ayant 6 chambres galerie de façade et citerne de chaque côté, bâtisse dans le fond, une grande cour de côté au No 67, chacune bien pavée et se louant à raison de $28 par mois. Le lot est décrit comme suit :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Nouvelle-Orléans, dans la rue Derbigny et le No 219, désigné par la lettre B sur le plan ci-dessus mentionné de Edgar Pilié, d'après lequel le dit lot B mesure, mesure américaine, 50 pieds de face à la rue Derbigny 27 pieds sur une première profondeur sur la côté vers la rue Conti, de 1/4 4 pieds 8 pouces sur une ligne courant vers la rue Bienville, de la 27 pieds de mesure, sur la côté arrière, lequel mesure 45 pieds 4 pouces, et 54 pieds de profondeur sur la ligne de côté près près de la rue Bienville.

2° **Le cottage** No 204 rue Conti, contenant 6 chambres, bains et grande cour de devant, et décrits comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Nouvelle-Orléans, dans le carré d'îlets 219, borné par les rues Conti, Bonnet, Bienville et Derbigny, désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 6 décembre 1831, et annexé à un inventaire fait par Mme L. Aldrich, notaire, le 15 décembre 1890, dans l'affaire de la susdite succession, le dit lot "A" mesurant, mesure américaine, vingt sept pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de cinquante-cinq pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Conti, entre lignes parallèles. Loyer, $60 par mois.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumeront les taxes de 1891 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant F. J. Aloix, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
21 mars—21 28—avril 4 11 18 25.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN ET RÉSIDENCE

Coin des rues Constance et Poeyfarré.

Et une propriété rue Constance, entre Poeyfarré et Delord.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Ellen Maher, veuve de Denis Maher.

No 32,155—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divis on "E", en date du 6 avril 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divis on "